LES ECHOS - 18 OCTOBRE 1993

SOMMET . Les 47 pays francophones rédigent un texte commun

12:23

Exception culturelle : François Mitterrand réplique fermement à Bill Clinton

A la position intransignante de Blit Crinton sur l'audiovisuel, François Mitterrand a rappelé devant 45 chets d'Etat ou de gouvernement de la communauté francophone « le dé-tastre » que constituerait une aide « à la généralisation d'un modèle culturel unique »,

unique ».

• Bill Clinton avait tapé du poing sur la table des négociations du GATT, jeudi soir, en affirmant avec force que le secteur audiovisuel doit impérativement figurer dans un accord global sur le commerce mondial. A cet « utitmatum », lancé su moment où la France tente de railler ses partenaire européens à la défense d'une « exception culturille » visant à exclure l'audiovisuel de l'accord-cadre sur la commerce des services, François Mitterrand a répondu avec fermetà. Devant les 46 chets d'Etat et de gouvernement réunis à

Port-Louis (île Maurice) à l'occasion du cinquième sommet francophone, le pré-sident s'est lancé dans un plaidoyer en faveur de la délense de l'identité cultulaveur de la délense de l'identité cultu-relle française et européenne. « Il serait désastreux d'aider à la généralisation d'un modèle culturel unique », a-1-il dé-ciaré, ajoutant : « Ce que les régimes totalitaires n'ont finalement pas réussi à faire, les lois de l'argent, alliées eux formes des facholones, vont-elles v ourforces des techniques, vont-elles y par-

venir ? »
Un discours qui a entraîné l'adhésion, les 47 pays trancophones s'engageant à soutenir ce principe « d'exception culturelle », « lis veulent que ce principe soit reconnu comme il a été reconnu pour le Canada dans le cadre de l'eccond de libre échange avec les Etats-Unis et le Maulque », a expliqué le ministre l'ancais des Alfaires étrangères, Alain Juoné. Il faut reconnaître que les décla-Juppé. Il faut reconnaître que les déciarations de BN Clinton avaient fait monter la pression. Dans un communiqué publié par la Maison-Blanche, il déclarait : « Les États-Unis ne veulent aucune faveur spéciale pour les œuvres audiovisuelles américaines (...) mais qu'il soit clair que l'équité et la justice doivent s'appliquer aux œuvres audiovisuelles aussi bien qu'aux autres éléments dans un accord înal. » L'inclusion du sacteur audiovisuel dans un accord au GATT constitue en putre pour l'Amérique « une question vitale en matière d'emploi ».

« De sérieux

malentendus »

Ce communiqué présidentiel, rendu pu-blic au terme d'une rencontre avec une délégation de l'industrie chématogra-phique américaine, ne vise nommément aucun pays. Mais chacun sait qu'il

s'adresse directement à la France, er pointe dans la batalle pour l'exception culturelle »

Le même jour, dans un éditorial d'un Le même jour, dans un éditorial d'un rare violence, le « Wall Street Journal a dénoncé la « petite campagne vocife rante » du gouvernement et des profet sionnels du cinéma français, soulignar de la communauté culturelle fau que « la communauté culturelle frai caise est d'autant plus autocompia çaise est d'autant pius autocompta sante que les subventions de l'Etat t'or mise à l'abri des goûts des consommiteurs ». Pius pondéré, le directeur qui neile que le débat repose sur de « s. rieux malentandus », puisque rien dar un accord de l'Urupuay Round n'empi chara les gouvernements de cantinuer chera les gouvernements de continuer chera les gouvernements de continuer soulenir leur production cinématogra phique nationale.

P. de (